



La ville d'Argentan recrute :
Un(e) Directeur ou Directrice pour Le Quai des Arts

Recrutement par voie contractuelle / contrat de projet sur 3 ans
filières culturelle ou administrative
Catégorie A
grades d'attaché(e) territorial(e) de conservation du patrimoine
ou d'attaché(e) territorial(e)

Contexte

Le Quai des Arts d'Argentan est un établissement culturel municipal composé de deux salles de spectacles, dont l'une de 650 places assises.

Au-delà de sa saison culturelle programmant une trentaine de dates pluridisciplinaires (théâtre, musiques classiques et actuelles, danse, cirque, marionnettes, humour...) pour une cinquantaine de levers de rideau, dont un tiers pour le jeune public, l'établissement travaille aussi l'accompagnement pour les compagnies régionales et nationales avec la venue d'artistes en résidence. Autour de ces dates, un accent fort est mis sur la médiation, qui comprend plus d'une quarantaine d'ateliers par an autour des propositions et un nombre important de dispositifs et partenariats culturels (jumelages, parcours...). Une programmation hors-les-murs, encore à bâtir, et un festival Jeune Public complètent cette programmation.

Missions

Gestionnaire expérimenté et manager confirmé, le/la responsable assure la direction générale et artistique de l'établissement, ainsi que la responsabilité de l'équipe (8 agents permanents dont 5 en encadrement direct) et de l'équipement.

1/ Programmation :

- Proposer et mettre en œuvre la programmation artistique de la saison spectacles à destination de tous les publics, en fonction des objectifs définis dans le Projet Culturel de Territoire : qualité, cohérence territoriale, accessibilité.
- Elaborer des projets culturels et artistiques transversaux en lien avec les services du Pôle culture – tourisme – patrimoine.
- Coécrire le projet artistique de la salle et en assurer le suivi et l'évaluation.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire et participer aux réseaux professionnels.
- Soutenir la création artistique grâce notamment à la mise en place de résidences d'artistes et d'actions de médiation.
- Favoriser la sensibilisation de nouveaux publics et en particulier des publics éloignés de l'offre culturelle.
- Participer à l'accessibilité de l'offre spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.
- Analyser les conditions d'accès à l'offre de spectacles et leurs freins.

- Participer au programme d'Education artistique et culturelle : réflexion sur les parcours de spectateurs et d'éducation artistique et culturelle.
- Produire les bilans quantitatifs et qualitatifs de chaque spectacle et saison.

2/ Gestion du service :

- Élaborer et superviser le budget.
- Négocier et établir les contrats et les conventions de partenariat.
- Coordonner accueil technique et logistique en lien avec le régisseur général.
- Coordonner accueil artistes et public en lien avec la chargée d'administration.
- Superviser les plannings et organiser l'activité des agents dans le respect des règles sur le temps de travail.
- Participer à la recherche de financements et au montage des dossiers communication et médiation.
- Participer à la définition et à l'élaboration du plan de développement des publics.
- Mesurer les effets et les impacts des projets culturels et artistiques.
- Comparer les effets au regard des objectifs et critères de résultats définis.
- S'assurer de la compatibilité entre les demandes de locations d'espaces et les accueils artistiques.
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour des stratégies futures.

3/ Gestion d'équipe et d'équipement :

- Etre référent du service auprès de la direction du Pôle Culture-Tourisme-Patrimoine.
- Encadrer les postes de régisseur général, de chargée des relations public, de chargée d'accueil & communication, de chargé d'administration et d'assistante administrative.
- Etre garant de la sureté et de la sécurité de l'équipement, en lien avec le régisseur général.
- Faire l'interface avec les services supports pour la gestion du site.

Profil et compétences

- Formation de niveau Bac +5 dans le secteur culturel.
- Expérience professionnelle équivalente dans un théâtre public en régie directe.
- Très bonne culture générale et administrative.
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité locale (finances publiques, statut, marchés...) et des réglementations liées au spectacle vivant.
- Aisance relationnelle avec les différents publics (usagers, hiérarchie, élus, associations, etc.) : diplomatie, savoir-être, écoute active, accompagnement du changement.
- Forte rigueur dans l'organisation du travail.
- Adaptabilité, réactivité.
- Autonomie, capacités d'anticipation.
- Savoir rendre compte.

Conditions de travail

Temps complet sur la base de 39 heures par semaine + RTT.

Disponibilité les soirs et week-ends en fonction des nécessités de service.

Permis B nécessaire.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, affiliation au CNAS (+ de 6 mois de contrat), association du personnel territorial, SFT, Participation employeur à la mutuelle labellisée.

Cadre statutaire : Catégorie A – Contrat de projet : 3 ans

Poste à pourvoir **dès que possible.**
Réponse **avant le 10 janvier 2024**
Entretiens prévus le **18 janvier 2024**

Merci d'adresser lettre de motivation + CV
A monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Par email : recrutement@argentan-intercom.fr